

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUIS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET EQUIPMENT
AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

DECISION N° 00773-25/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/NVN /D/MINHDU DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°00773-25/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/NVN DU 17 FEVRIER 2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINHDU DE LA MEME.

FINANCEMENT : BIP/MINHDU – EXERCICES 2025 ET SUIVANTS.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu Le DCE du gré à gré n°00773-25/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/NVN du 17 février 2025

Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°25 du 25 mars 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire des marchés relatifs au Dossier d'Appel d'Offres suscité:

DCE	Ville	Attributaire	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
DCE relatif au Gré à Gré n°00773-25/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/AF du 17 février 2025 pour les travaux de construction de la délégation départementale du MINHDU de la Mémé.	Kumba	SOCIETE SETH SARL BP : Yaoundé Tél. : 677 75 56 54/699 00 80 10	TF = 69 980 670 TC = 199 814 155 T = 269 794 825	TF = Six (06) mois TC = Huit (08) mois T = Quatorze (14) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARNP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES